

Budget 2021



Plan d'optimisation du réseau d'écocentres 2021
Service de l'environnement

Conseil municipal | 9 novembre 2020



Objectifs de la présentation



1. Proposer un plan d'optimisation du réseau d'écocentres - 2021, afin :
 - D'améliorer la gestion des matières résiduelles (GMR) du secteur résidentiel;
 - De faciliter le tri des matières par les citoyens;
 - D'augmenter la récupération des résidus de construction et des résidus domestiques dangereux en vue de leur valorisation;
 - De réduire le volume des ordures ménagères.
2. Présenter un état de situation du projet d'écocentre dans le secteur Ouest
3. Faire des recommandations pour l'année 2021



Budget 2021



Plan de la présentation

- Contexte
 - Mandat
 - Objectifs et actions du PGMR 2016-2020
- Situation actuelle
 - Écocentres
 - Gestion des encombrants et collectes spéciales
- Proposition – Plan d'optimisation et mesures
- Recommandation



Budget 2021



Contexte

Mandat d'optimisation du réseau d'écocentres



Résolution CM-2019-837 (extrait) du conseil municipal, 10 décembre 2019 , ce conseil :

- Approuve l'ajout d'un écocentre dans le secteur ouest;
- Mandate les services municipaux de développer un concept pour construire un écocentre municipal dans le secteur ouest et qui comprendra :
 - la localisation de l'écocentre (site conforme);
 - l'évaluation des coûts d'infrastructure et des possibilités de subventions;
 - le programme, incluant le mode de gestion opérationnelle, l'aménagement et les matières acceptées;
- Mandate le Service de l'environnement de développer un plan d'optimisation du réseau d'écocentres actuel d'ici la construction de l'écocentre dans le secteur ouest et qui comprendra :
 - la localisation des points de dépôt ou apport temporaires;
 - l'évaluation des coûts et des possibilités de subventions;
 - la détermination d'indicateurs de performance du réseau d'écocentres;
- Prévoit à l'étude du PIVM 2021-2025, la somme de 7 190 000 \$, pour la construction d'un écocentre dans le secteur ouest ainsi que son plan de financement.



Contexte

Objectifs du PGMR 2016-2020 et nouvelles orientations

Écocentres et résidus de construction

PGMR 2016-2020 de la Ville de Gatineau

- Objectifs d'ici 2020 :
 - 70 % des résidus de construction seront triés pour être valorisés
 - 100 % du bois sera récupéré
 - 80 % des agrégats seront recyclés
- Action 20 : Interdire l'enfouissement des résidus de CRD et obliger le tri
 - Faciliter l'accessibilité des services de récupération aux écocentres et aux centres de tri de résidus de CRD pour les citoyens

Nouveaux objectifs de récupération (Politique québécoise de GMR)

- Objectif d'ici 2024 :
 - Encourager l'optimisation des écocentres par l'élargissement des bonnes pratiques et une accessibilité accrue
- Plan d'action de RECYC-QUÉBEC :
 - Augmenter le pourcentage d'écocentres répondant aux critères du Programme de redistribution des redevances à l'élimination



Contexte

Objectifs du PGMR 2016-2020 et nouvelles orientations



Résidus domestiques dangereux (RDD) + Produits sous la responsabilité élargie des producteurs (RÉP)



PGMR 2016-2020 de la Ville de Gatineau

- Objectif d'ici 2020 :
 - *Inciter à trier et apporter les RDD et les produits sous la RÉP aux points de dépôt autorisés ou aux écocentres pour traitement approprié*
- Action 22 : *Soutien technique et informationnel au tri et à la récupération des RDD et des produits sous les RÉP*
- Action 27 : *Optimisation des installations de tri et des programmes de récupération des RDD municipaux*

Nouveaux objectifs de récupération (Politique québécoise de GMR)

- Objectif d'ici 2024 :
 - *Faire évoluer le cadre actuel de la responsabilité élargie des producteurs et assujettir de nouvelles matières*
- Plan d'action de RECYC-QUÉBEC : *Atteindre le % des taux de récupération fixés par règlement provincial à venir, par matières*



Situation actuelle

Heures d'ouverture aux écocentres



	Écocentre de l'Aéroparc		Écocentre de Hull	
	Été (avril à octobre)	Hiver (novembre à mars)	Été (avril à octobre)	Hiver (novembre à mars)
2017	Total : 52 heures/semaine	Total : 36 heures/semaine	Total : 15 heures/semaine	Fermé
2018-2020	Total : 52 heures/semaine		Total : 18 heures/semaine	
Été 2020	<u>Depuis le 23 août 2020</u> Total : 67 heures/semaine		<u>Depuis le 23 août 2020</u> Total : 31 heures/semaine	



Situation actuelle

Comparatif des heures d'ouverture des écocentres des grandes villes du Québec



Les deux écocentres: heures d'ouverture plus courtes la fin de semaine comparativement à certaines grandes villes

Heures d'ouverture écocentre - Été

	Aéroparc	Hull	Québec	Montréal	Sherbrooke	Longueuil	Lévis	Saguenay	Trois-Rivières
Lundi	9h à 18h	18h à 21h	12h à 17h	8h à 18h	7h30 à 16h30	8h à 18h	8h à 20h	8h à 18h	Fermé
Mardi	9h à 18h	18h à 21h	12h à 17h	8h à 18h	7h30 à 16h30	8h à 18h	8h à 20h	8h à 18h	8h30 à 17h30
Mercredi	9h à 21h	18h à 21h	12h à 21h	8h à 18h	7h30 à 16h30	8h à 18h	8h à 20h	8h à 18h	8h30 à 17h30
Jeudi	9h à 21h	18h à 21h	9h à 21h	8h à 18h	7h30 à 16h30	8h à 20h	8h à 20h	8h à 18h	8h30 à 17h30
Vendredi	9h à 18h	18h à 21h	9h à 21h	8h à 18h	7h30 à 16h30	8h à 20h	8h à 20h	8h à 18h	8h30 à 17h30
Samedi	9h à 16h	9h à 17h	8h à 17h	8h à 18h	7h30 à 16h30	9h à 17h	8h à 16h	8h à 18h	8h30 à 17h30
Dimanche	9h à 17h	9h à 17h	8h à 17h	8h à 18h	Fermé	9h à 17h	8h à 16h	8h à 18h	Fermé
Nb d'heures	67	31	61	70	54	68	76	70	45

Certaines grandes villes ouvrent leurs écocentres le soir pour un meilleur service aux citoyens

Heures d'ouverture écocentre - Hiver

Heures d'ouverture très restreintes été comme hiver

	Aéroparc	Hull	Québec	Montréal	Sherbrooke	Longueuil	Lévis	Saguenay	Trois-Rivières
Lundi	10h à 18h	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé
Mardi	10h à 18h	Fermé	Fermé	8h à 18h	8h30 à 16h	Fermé	10h à 18h	Fermé	9h à 16h
Mercredi	10h à 18h	Fermé	12h à 17h	8h à 18h	8h30 à 16h	10h à 18h	10h à 18h	Fermé	9h à 16h
Jeudi	10h à 18h	18h à 21h	12h à 20h	8h à 18h	8h30 à 16h	10h à 18h	10h à 18h	Fermé	9h à 16h
Vendredi	10h à 18h	18h à 21h	12h à 20h	8h à 18h	8h30 à 16h	10h à 18h	10h à 18h	Fermé	9h à 16h
Samedi	10h à 16h	10h à 16h	9h à 17h	8h à 18h	8h30 à 16h	9h à 17h	8h à 16h	8h à 16h	9h à 16h
Dimanche	10h à 16h	10h à 16h	9h à 17h	Fermé	Fermé	9h à 17h	Fermé	8h à 16h	Fermé
Nb d'heures	52	18	31	50	37,5	40	40	16	35

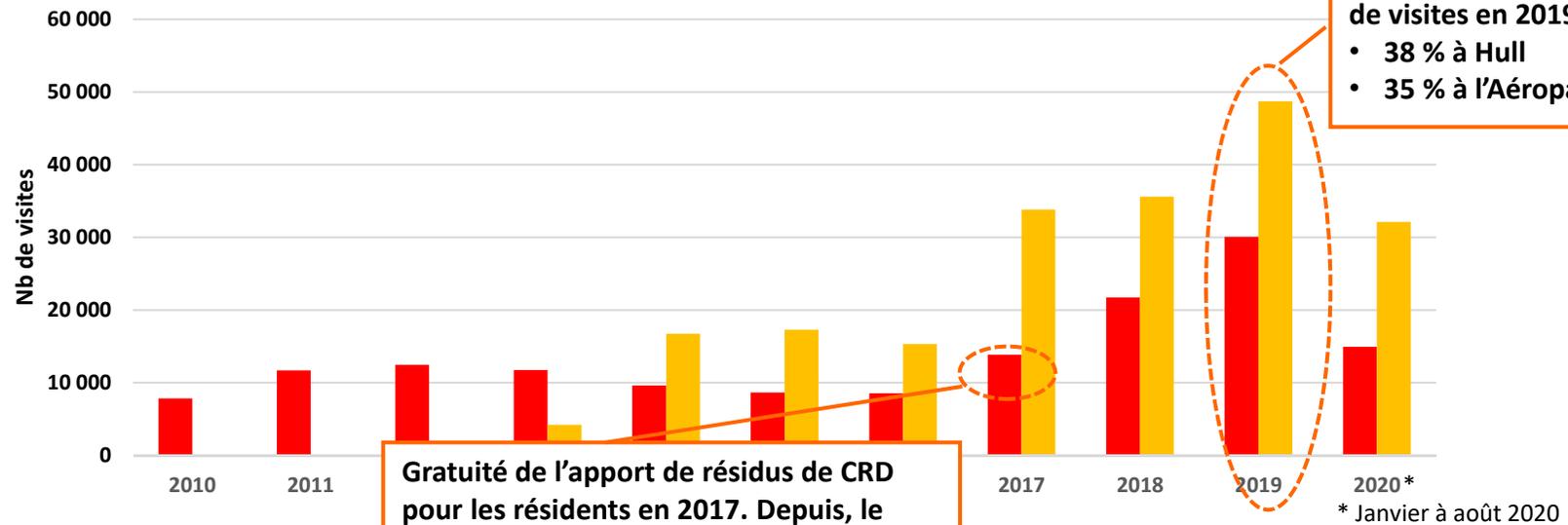
Ouvert plus d'heures que la moyenne des autres grandes villes à l'hiver

Situation actuelle

Visites aux écocentres



Visites annuelles aux écocentres



Gratuité de l'apport de résidus de CRD pour les résidents en 2017. Depuis, le nombre de visites a :

- plus que triplé à Hull
- et plus que doublé à l'Aéroport

Augmentation du nombre de visites en 2019 vs. 2018 :

- 38 % à Hull
- 35 % à l'Aéroport

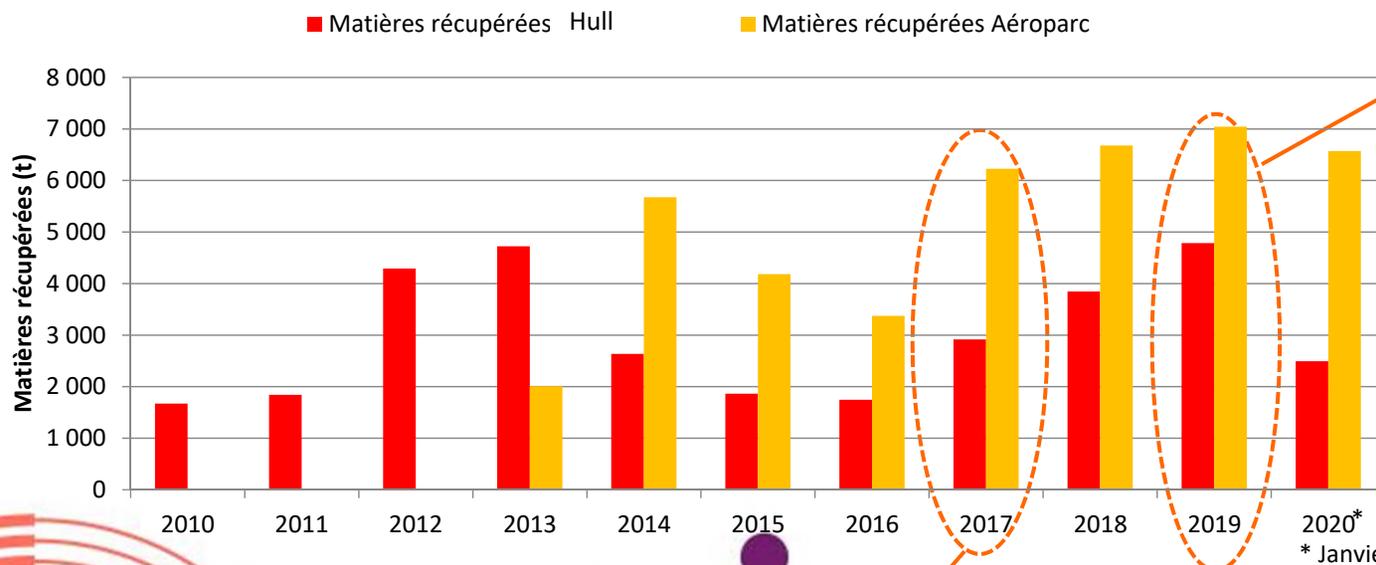


Situation actuelle

Matières récupérées aux écocentres



Matières totales récupérées dans les écocentres



Augmentation du tonnage de matières récupérées en 2019 vs. 2018 :

- 24 % à Hull
- 5 % à l'Aéroparc

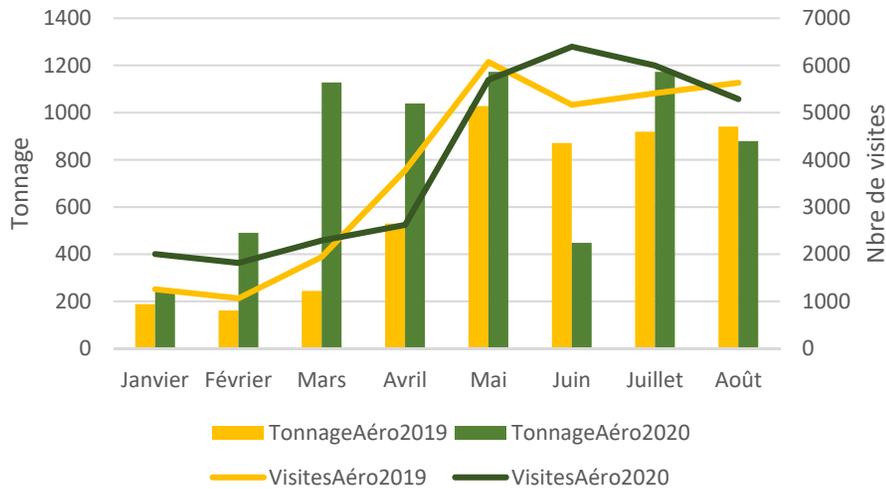
Gratuité de l'apport de résidus de CRD pour les résidents en 2017: le tonnage de matières apportées a aussi doublé versus 2016

Situation actuelle

Matières récupérées aux écocentres en 2020 (pandémie)



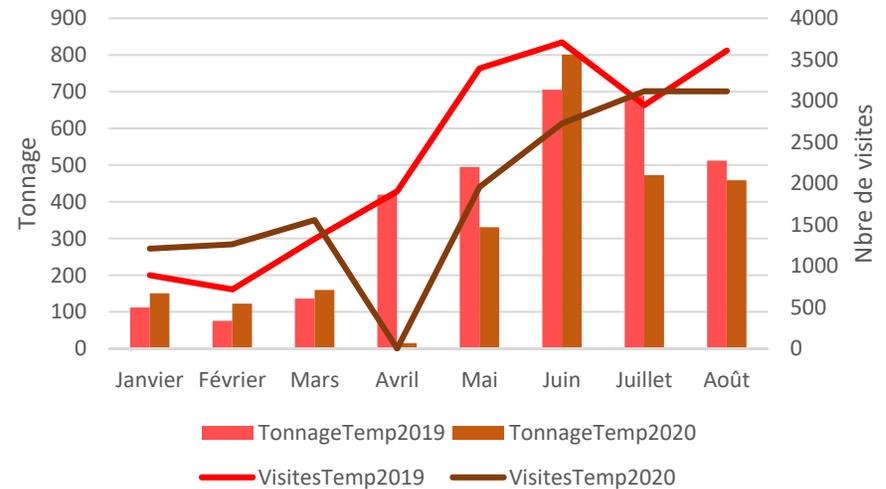
Aéroparc



De janvier à juillet 2020:

- Légère augmentation de l'achalandage (6%)
- Forte augmentation du tonnage (26%) surtout de février à avril

Hull



De janvier à juillet 2020:

- Covid 19: Fermeture de l'écocentre de Hull au mois d'avril et début mai
- Réduction du nombre de visites (-24%) et du tonnage (-25%)

Situation actuelle

Performance des écocentres en 2019



Critères de performance	Écocentre de l'Aéroparc	Écocentre de Hull	Ville de Gatineau
Tonnes récupérées/an	7 044	4 783	11 827
Nombre de visites/an	47 965	30 074	78 039
Heures d'ouverture/an	2 704	936	3 640
Visiteurs/heure	17,74	32,13	21,44 (moyenne)
Tonnes apportées/heure	2,61	5,11*	3,25 (moyenne)

* Le ratio est calculé en fonction du nombre totale d'heures d'ouverture de l'écocentre de Hull, soit quasiment 30% de celui de l'écocentre de l'Aéroparc.

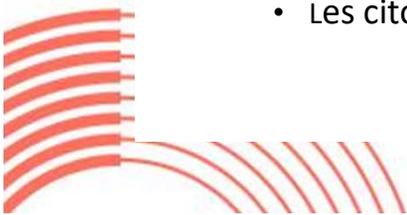
Lorsqu'ouvert, l'écocentre de Hull est 2X plus achalandé que l'écocentre de l'Aéroparc

Situation actuelle

Gratuité des encombrants-déchets au centre de transbordement



- Encombrants-déchets refusés aux écocentres depuis 2009 (toujours)
- L'écocentre de Hull est près de 2X plus occupé (tonnage et visites) que l'écocentre de l'Aéroparc lorsqu'ouvert
- L'apport gratuit des encombrants-déchets au CRT a eu pour effet d'augmenter l'achalandage des visites du CRT durant les heures d'ouverture d'écocentre de Hull car la disposition des encombrants-déchets s'effectue au CRT.
 - **8 288 visites (2019) d'apport d'encombrants-déchets =**
 - **28 % des visites lors des heures d'ouverture de l'écocentre de Hull**
- Commentaires des citoyens qui se présentent sur les lieux :
 - Les citoyens ne peuvent pas disposer leurs différentes matières au même endroit (encombrants-déchets refusés à l'écocentre de l'Aéroparc)
 - Les citoyens du secteur Est doivent se rendre jusqu'à Hull pour leurs encombrants-déchets.



Situation actuelle

Collectes spéciales et de réemploi

Collectes spéciales et de réemploi :

- Permettent de réduire l'achalandage aux écocentres (plusieurs matières sont les mêmes que celles acceptées dans les écocentres)
- Pour les résidents = grande confusion sur les lieux :
 - Les matières acceptées dans chacune des collectes spéciales, surtout bois et métal dans les encombrants-déchets
 - La manière de les disposer en bordure de rue (souvent pêle-mêle, présence de clous, dimension trop grande)
 - Résultat : certaines matières ne sont pas ramassées par le collecteur et le citoyen finit par les apporter à l'écocentre ou au CRT, les laisser en bordure de rue ou appeler le CANU
- Pour la collecte d'encombrants-réemploi sur appel :
 - Service de collecte à domicile sur appel peu connu/utilisé par les citoyens



Plan d'optimisation

Objectifs visés/ mesures proposées



- **Faciliter l'accès au réseau d'écocentres par les résidents**
 - Offrir un service de qualité aux citoyens
 - Réduire l'attente des usagers aux écocentres
 - Inciter à un meilleur tri des matières
 - Offrir la flexibilité en matière de gestion des matières résiduelles aux résidents (tri à la maison, collectes en bordure de rue vs apport volontaire)
 - Répondre aux objectifs de la Politique québécoise de GMR et RECYC-QUÉBEC
- **Augmenter la performance du réseau d'écocentres**
 - Optimiser le réseau (coûts d'opération, gestion) vs collectes spéciales et gestion des encombrants



Plan d'optimisation

Mesures proposées

Pour mieux informer les citoyens sur les matières récupérées dans les écocentres :

Mesure 1 : Conception et diffusion d'une campagne de publicité pour faire connaître les écocentres aux citoyens

Campagne de communication à intégrer au plan de communication sur les matières résiduelles

Coût de la mesure: Budget de l'action 1 du PGMR



APPAREILS DES TIC (gratuit)
(Technologies de l'information et de la communication)
cellulaires, ordinateurs, téléviseurs

Destination > Recyclage

Ce ne sont pas des résidus dangereux, mais ils contiennent des substances dangereuses. Apportez-les à un écocentre, ils seront désassemblés pour ensuite être recyclés.

APPAREILS RÉFRIGÉRANTS (gratuit)
Réfrigérateurs, congélateurs

Destination > Recyclage

Ce ne sont pas des résidus dangereux mais ils contiennent des gaz nocifs pour l'atmosphère (halocarbures). Apportez-les à un écocentre, ils seront purgés de leur gaz. Le gaz et le métal seront recyclés.

AGRÉGATS (gratuit)
Béton, brique, pierre, etc.

Destination > Recyclage

Intégrés dans la construction de nouveaux chantiers.

Matières acceptées

Avant de partir

- Triquer les matières par catégorie et assurer que leur volume ne dépasse pas 2 m³
- Apporter une preuve de résidence et l'originalisation de votre véhicule.

Où aller ?

Le tableau de droite est déterminé en fonction des types de matières à déposer et des écocentres. Ayez en tête les heures d'ouverture, sauf l'écocentre Grande Allée qui est ouvert 24h/24.

ÉCOCENTRE	APPAREILS DES TIC	APPAREILS RÉFRIGÉRANTS	AGRÉGATS	DÉCHETS DOMESTIQUES	DÉCHETS DE CONSTRUCTION ET DÉMONTAGE	TISSUS, NETS, CONTAINERS	LIQUIDES	VERRES
MARIE-VICTORIE 1750, boul. Marie-Victorie Sud-Ouest	•	•	•	•	•	•	•	•
SAINTE-ÉLISABETH 1000, rue de la Paix	•	•	•	•	•	•	•	•
GRANDE ALLÉE 1000, Grande Allée Est	•	•	•	•	•	•	•	•

DÉCHETS DOMESTIQUES
Déchets ménagers
Adhésifs, bulles
Chaises, tables, barrières
Câbles électriques, câbles
Coffres, sacs de ciment, plâtre,
craie, sacs de ciment, plâtre,
craie, sacs de ciment, plâtre,
craie

DÉCHETS DE CONSTRUCTION ET DÉMONTAGE
Craie de construction,
briques, ciment, plâtre,
craie

TISSUS, NETS, CONTAINERS
Tissus, nappes,
matelas, couvertures,
sacs de ciment, plâtre,
craie

LIQUIDES
Huiles, peintures,
solvants, produits
chimiques

VERRES
Tout type de verre
de l'égouttement de
l'égouttement
+ 12 litres par année
+ La grande allée n'accepte
pas de verre

Plan d'optimisation

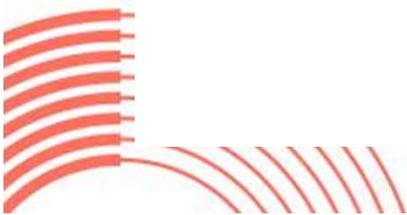
Mesures proposées



Pour détourner davantage de matières de l'élimination :

Mesure 2 : Mieux informer les citoyens sur les points de dépôts alternatifs pour les RDD, pneus et produits électroniques

Campagne de communication à intégrer au plan de communication sur les matières résiduelles



Coût de la mesure: Budget de l'action 1 du PGMR

Plan d'optimisation

Mesures proposées

Pour détourner davantage de matières de l'élimination :

Mesure 3 : Inciter les citoyens à récupérer de nouvelles matières valorisables ou sous la responsabilité élargie des producteurs (RÉP) dans les écocentres comme point de dépôt autorisé

Mesures en place

- Encombrants réutilisables et recyclables (réemploi)
- Boîtes de dons (vêtements et accessoires en bon état)
- Styromousse (projet pilote, automne 2020)

Mesures à venir selon la responsabilité élargie des producteurs (RÉP)

- Électroménagers avec fréons (sous la RÉP – 2021)
- Électroménagers sans fréon (sous la RÉP – 2022)
- Matelas et autres meubles rembourrés (à évaluer) (sous la RÉP – 2021)
- Sièges d'auto pour enfants (à évaluer) (sous la RÉP – 2021)

Coût de la mesure: À déterminer au prochain PGMR 2022-2028 (revenus, dépenses à évaluer)

Ville de
Gatineau



Plan d'optimisation

Mesures proposées



Pour faciliter l'accès aux écocentres pour les citoyens :

Mesure 4 : Optimiser les heures d'ouverture des écocentres - Constats

- L'écocentre de Hull est près de deux fois plus occupé (tonnage et visites) que l'écocentre de l'Aéroparc, lorsqu'ouvert.
- La pandémie printemps-été 2020 ne semble pas avoir eu un effet significatif sur l'achalandage ou les matières récupérées aux écocentres.
- À l'écocentre de l'Aéroparc, l'achalandage lors de la saison hivernale est moindre en comparaison celle de l'été. Les heures d'ouverture à sont toutefois, identique entre l'hiver et l'été (67h).
- L'écocentre de Hull est ouvert un nombre d'heures réduit comparativement aux écocentres dans les autres grandes villes. (L'impact est plus grand lors de la saison estivale).



Plan d'optimisation

Mesures proposées



Pour faciliter l'accès aux écocentres pour les citoyens :

Mesure 4 : Optimiser les heures d'ouverture des écocentres

	Hull (avant)	Hull (actuel)*	Hull (PROPOSÉ)*	Aéroparc (avant)	Aéroparc (actuel)*	Aéroparc (PROPOSÉ)
Heures d'ouverture – Été (30 semaines)	18 h	31 h	31 h	52 h	67 h	56 h
Heures d'ouverture – Hiver (22 semaines)	18 h	31 h	31 h	52 h	67 h	44 h

*Ouvert aux pleines heures pendant toute l'année



Budget 2021
Gain de 13 h d'ouverture (été et hiver)



Gain de 4 h d'ouverture à l'été et
diminution de 8 h à l'hiver en fonction
de l'achalandage



Plan d'optimisation

Mesures proposées



Pour faciliter l'accès aux écocentres par les citoyens :

Mesure 4 (suite) : Augmentation des heures d'ouverture - optimisation

- Ouvrir davantage d'heures à l'écocentre de Hull, surtout d'avril à novembre

Écocentres	Coûts (Heures d'ouverture proposées)	Ajouts RH – (Gestionnaire nécessaire selon heures d'ouverture)	Coûts de la Mesure 4 Total =
Hull/Aéroparc (avant)	0 \$	-	0 \$
Hull/Aéroparc (actuel)	233 000 \$	Contremaître supplémentaire à l'année incluant les bénéfices (100 000 \$)	333 000 \$
Hull/Aéroparc (PROPOSÉ)	129 000 \$	Contremaître supplémentaire en prime d'intérim 6 mois (50 000 \$)	179 000 \$

Budget 2021

Coût de la mesure : 179 000\$ pour 2021

Plan d'optimisation

Mesures proposées



Pour faciliter l'accès aux écocentres par les citoyens :

Mesure 5 : Modifier la tarification aux écocentres afin de faciliter (gratuitement en 2021) l'apport d'encombrants-déchets par les résidents et les OBNL approuvés

- Offrir un meilleur service aux citoyens pour se départir de tous leurs encombrants au même endroit (actuellement déchets non acceptés aux écocentres)
- Diminuer le nombre de visites à l'écocentre de Hull
- Système de tarification d'utilisateurs/payeurs : Objectif de tarifier les visites ou les quantités ou les volumes de matières apportées par les usagers (Règlement GMR et de Tarification), après 2021



Coût de la mesure : 268 000 \$ (levées, transport, préposé aux écocentres supplémentaire et aménagements nécessaires)

Plan d'optimisation

Mesures proposées

Pour faciliter l'accès aux écocentres par les citoyens :

Mesure 6 : Construction d'un écocentre municipal dans l'Ouest

Résumé des étapes du projet

- Phase préparatoire (développement d'un concept)
 - Choix d'un terrain (analyse en cours).
 - Étude et analyse des méthodes de gestion d'un futur écocentre dans l'Ouest (analyse en cours).
- Phase de pré faisabilité
 - Octroi des différents mandats pour la construction du nouvel écocentre :
 - Analyses techniques et d'impacts environnementaux.
 - Élaboration des plans et devis.
 - Mandat à un entrepreneur qui effectuera les travaux de construction.
- Construction du nouvel écocentre
- Ouverture du nouvel écocentre

Coût de la mesure : 7,5 M \$* prévu au PIVM ENV 10-008

* Montant indexé de 5% pour 2021



Plan d'optimisation

Mesures proposées



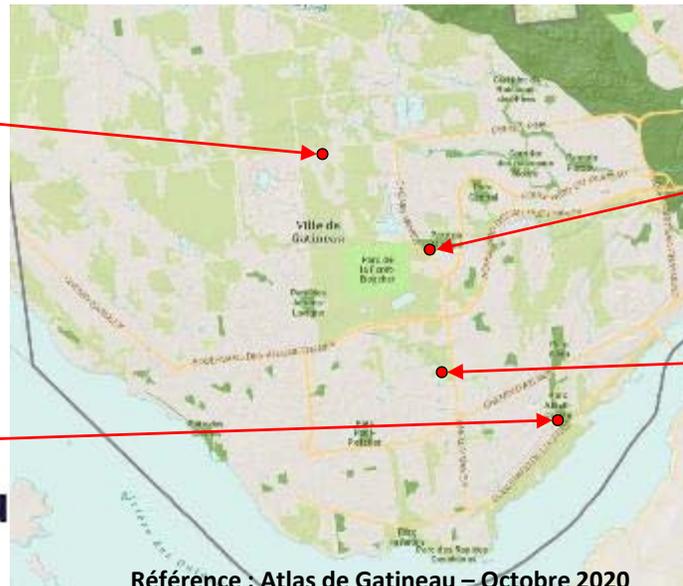
Mesure 6 : Construction d'un écocentre municipal dans l'Ouest – Localisation des terrains municipaux potentiels

1313 chemin
Pink

Parc du
Marigot

Lot 3 114 965 (chemin
Vanier)

Parc Atholl-
Doune



Référence : Atlas de Gatineau – Octobre 2020

Plan d'optimisation

Mesures proposées



Mesure 6 : Construction d'un écocentre municipal dans l'Ouest – État de situation

- Critères de sélection :
 - Conformité au Règlement de zonage numéro 502-2005 (Usage autorisé (C17)), localisation du terrain dans le secteur Ouest de la ville, accessibilité de l'infrastructure, superficie du terrain et impacts sur les services municipaux.
- Enjeux et contraintes :
 - Conformité aux règlements d'urbanisme
 - Rareté des terrains adéquats et admissibles
 - enjeux environnementaux (Certification d'autorisation, étude d'impacts environnementaux)
 - Analyse de circulation
 - lot desservi
 - contraintes anthropiques (milieux humides et cours d'eau)
 - Acceptabilité sociale de l'infrastructure (insertion dans le milieu urbain)
- Prochaines étapes :
 - Poursuivre les études préliminaires pour le 1313 chemin Pink (site Pink)



Plan d'optimisation

Mesures proposées



Mesure 6 : Construction d'un écocentre municipal dans l'Ouest – Gestion du futur écocentre

Étude et analyse des méthodes de gestion d'un futur écocentre dans l'Ouest

Mandat à la firme d'expertise-conseil Argus pour l'analyse de différents modes de gestion pour un nouvel écocentre dans l'ouest, qui sera le troisième sur le territoire de la Ville.

Les quatre modes de gestion en cours d'analyse sont :

- Gestion en régie (transport et traitement des matières à contrat avec des entreprises privées ou des entités gouvernementales);
- Gestion par un organisme à but non lucratif (transport et traitement des matières à contrat par des entreprises privées ou des entités gouvernementales);
- Gestion par une entreprise privée (incluant le transport et le traitement des matières);
- Écocentre entièrement privé.

➤ Dépôt de l'étude : Fin de l'année 2020.



Plan d'optimisation

Mesures proposées

Pour augmenter le détournement de l'élimination des matières :

Mesure 7 : Augmenter les points de dépôt municipaux et alternatifs pour les RDD, les produits sous la RÉP, les pneus et produits électroniques

- Déterminer les points de dépôts possibles dans certains bâtiments municipaux
- Négocier avec recycleurs et récupérateurs de produits pour augmenter points de dépôts alternatifs gatinois (ARPE-Québec, Recyc-Fluo, etc.)
- Mise en place programme municipal de récupération + signalisation et publicité municipale (PGMR organisationnel)
 - Production d'un document explicatif pour les employés de ces bâtiments

Coût de la mesure : Budget de l'action 28 du PGMR

Ville de
Gatineau



Plan d'optimisation

Mesures proposées

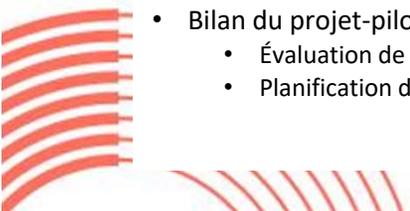


Pour augmenter le détournement de l'élimination des matières et faciliter l'accès aux résidents : **Mesure 8 : Mettre en place des écocentres mobiles**

Écocentre mobile : Un écocentre mobile est un site d'appoint ponctuel offert aux résidents qui ne sont pas en mesure ou ne souhaitent pas se rendre dans l'un des deux écocentres répartis sur le territoire. Un écocentre mobile ne se substitue pas aux écocentres permanents.

Proposition projet-pilote d'écocentre mobile

- 2 x événement/année dans le secteur d'Aylmer et 2 x événement/année dans le secteur Buckingham-Masson-Angers (BMA)
- **Matières acceptées** : Bois et métal, RDD, piles, propane, petits appareils électriques et électroniques, vélos, pneus, médicaments, réemploi, textiles, branches, résidus verts
- Analyse les options de développer un partenariat avec un organisme
- Environ 38 000 \$/événement :
 - Coût fixe : RH, location de chapiteaux, signalisation, etc.
 - Coût variable : en fonction du poids des matières (disposition et transport)
- Bilan du projet-pilote :
 - Évaluation de ce type de service
 - Planification des coûts budgétaires pour les années subséquentes



Coût de la mesure : 152 000 \$

Plan d'optimisation

Mesures proposées



	Mesure	Budget 2021	Budget à prévoir	Financement
1	Conception et diffusion d'une campagne de publicité pour faire connaître les écocentres aux citoyens	Oui PGMR Action 1	0 \$	-
2	Mieux informer les citoyens sur les points de dépôts alternatifs pour les RDD, pneus et produits électroniques	Oui PGMR Action 1	0 \$	-
3	Inciter les citoyens à récupérer de nouvelles matières valorisables ou sous la RÉP dans les écocentres - point de dépôt autorisé	Selon programmes (possibilités de revenus)	0 \$	-
4	Réactualisation des heures d'ouverture des écocentres	Non	180 000 \$	Améliorations de services au budget 2021
5	Modifier la tarification aux écocentres afin de faciliter (gratuitement en 2021) l'apport d'encombrants-déchets par les résidents et les OBNL approuvés	Non	268 000 \$	Projet en cours – PGMR 2016-2020
6	Construction d'un écocentre municipal dans l'Ouest	Oui PIVM ENV 10-008	0 \$	-
7	Augmenter les points de dépôt municipaux et alternatifs pour les RDD, les produits sous la RÉP, les pneus et produits électroniques	Oui PGMR Action 28	0 \$	-
8	Mettre en place un projet-pilote d'écocentre mobile	Non	152 000 \$	Projet en cours – PGMR 2016-2020

Recommandations



Le Service de l'environnement recommande le plan d'optimisation et les mesures proposées:

CP-ENV-2020-011

- Le comité exécutif recommande de réactualisation des heures d'ouverture des écocentres en fonction du budget alloué de 180 000\$ pour l'année 2021.

CP-ENV-2020-012

- Le comité exécutif recommande de modifier la tarification aux écocentres afin de faciliter (projet-pilote en 2021) l'apport d'encombrants-déchets par les résidents et les OBNL approuvés.

CP-ENV-2020-013

- Le comité exécutif recommande de mettre en place un projet-pilote d'écocentre mobile.

CP-ENV-2020-014

- Le comité exécutif recommande d'autoriser le trésorier à prévoir un budget de 420 000\$ du projet en cours du PGMR 2016-2020 pour financer les projets pilotes d'apport d'encombrants-déchets aux écocentres et d'écocentre mobile.

CP-ENV-2020-015

- Le comité exécutif recommande de mandate le Service de l'environnement de déposer un bilan des projets-pilotes lors de l'étude du budget 2022.

